

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Banquier central conduisant la politique monétaire européenne, juge constitutionnel tranchant les *hard cases* de la démocratie, régulateur assurant la libre concurrence sur les marchés ou assurant la prévention des risques sanitaires, déontologue veillant à la probité publique des parlementaires ou des hauts fonctionnaires, médiateur arbitrant les primaires de parti, etc. Depuis les années 1980, les espaces politiques et bureaucratiques sont de plus en plus pénétrés par des institutions ou des rôles institutionnels qui tirent leur légitimité de leur extériorité revendiquée à l'égard des gouvernants et de la politique partisane.

La boîte à outil de « l'indépendance » est devenue une technologie politique tout terrain dont on attend qu'elle permette, ici d'assurer « l'impartialité » de la décision publique, là de se prémunir contre la « myopie » de la démocratie électorale, ailleurs de rétablir la « confiance » des acteurs économiques, d'asseoir la bonne gouvernance des pays « sous programme d'aide » internationale, ou encore de protéger les consommateurs.

Divers travaux ont bien pointé la prise en charge de ces divers problèmes publics par des autorités « indépendantes » ; mais on n'a pas à ce jour interrogé l'étonnante ubiquité sociale de « l'indépendance » et ses effets politiques et sociaux dans les démocraties contemporaines. Ce colloque fait le pari qu'il y a profit à saisir ces processus sectoriels de manière transversale. Non pas pour dessiner un modèle-type des pouvoirs « indépendants », ou pour donner une définition *a priori* de leurs pratiques, mais pour analyser de manière historique et comparée la *politique de l'indépendance* qui s'est ainsi développée au cœur de nos démocraties.

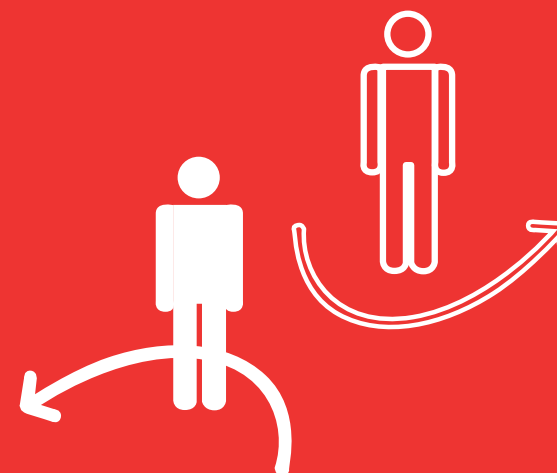
En s'appuyant sur des contributions tirées de la sociologie, de l'histoire, du droit, et de la science politique, et en mobilisant différentes méthodes d'enquête, ce colloque entend donc ouvrir la boîte noire des institutions « indépendantes » et espère éclairer ainsi les transformations des types d'autorités et des modes de légitimation que révèle leur affirmation.

Les travaux analyseront successivement les processus historiques et sociaux qui rendent possible l'« entrée en politique » de l'indépendance, les laboratoires (nationaux et internationaux) comme les différents types de savoirs où se forge cette nouvelle forme de la légitimité politique, mais aussi le type spécifique de « travail politique » qui se déploie au sein comme à la périphérie de ces institutions, et les caractéristiques sociales et professionnelles de ce « personnel indépendant ».

<http://cessp.cnrs.fr/spip.php?article472>

# POLITIQUE DE L'INDÉPENDANCE

## PROGRAMME



Depuis les années 1980, les espaces politiques et bureaucratiques sont de plus en plus pénétrés par des institutions ou des rôles institutionnels qui tirent leur légitimité de leur extériorité revendiquée à l'égard des gouvernants et de la politique partisane. Ce colloque se propose d'analyser avec les outils des sciences sociales la politique de l'indépendance qui s'est ainsi développée au cœur de nos démocraties.

**12 ET 13 JANVIER 2017**

**Amphithéâtre Dupuis**

9 rue Malher - 75004 Paris

**BASTIEN FRANÇOIS**

Professeur de science politique - Cessp

**ANTOINE VAUCHEZ**

Directeur de recherche au Cnrs - Cessp

Pour tout renseignement : [crps@univ-paris1.fr](mailto:crps@univ-paris1.fr)



## JEUDI 12 JANVIER 2017

### 9h-9h15

Accueil des participants

### 9h15-9h30

Introduction : Bastien François (Université Paris 1, Cessp)  
et Antoine Vauchez (Université Paris 1, Cessp)

### 9h30-12h30 : L'entrée en politique de l'indépendance

Julien Louis (Université de Strasbourg, Sage), *Quelle autorité européenne pour les droits sociaux ? Les négociations de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe (1953-1961) et la création du Comité des experts indépendant*

Sebastien Billows (Sciences Po Paris, Cso), *A qui profite la « concurrence » ? Modèles de concurrence et régulation de la grande distribution française (1949-1986)*

Quentin Deforge (Univ. Paris Dauphine, Irisso), *L'indépendance préfabriquée. Les institutions économiques internationales et la promotion des 'Parliamentary Budget Offices'*

Larbi Chouikha (Université de Manouba), Eric Gobe (Irmc), *Politique de l'indépendance et sortie de l'autoritarisme : le cas de la Tunisie post-Ben Ali*

**Discutante :** Brigitte Gaïti (Université Paris 1, Cessp)

### 14h-17h : Les légitimités de l'indépendance

Thomas Lepinay (Université Paris 1, Cessp), *Devenir les 'Sages de la rue Cambon'*

Maria Bigday (Université de Strasbourg, Sage), *Donner sens aux think tanks. Quatre dimensions de la reconstruction du rôle des instituts de recherche 'indépendants'*

Isabelle Boucobza (Université La Rochelle),  
*L'énigme de l'indépendance des juges en France*

Julien O'Miel (Université Lille 2, Ceraps), *Boire et déboires de « l'indépendance » comme mode de légitimation d'une politique régionale de démocratie participative. La réappropriation du modèle de la commission nationale du débat public en Toscane et en Nord-Pas-de-Calais*

**Discutante :** Sandrine Lefranc (ISP, Univ. Paris Ouest Nanterre)

## VENDREDI 13 JANVIER 2017

### 9h30-12h30 : Le travail politique 'indépendant'

Benjamin Lemoine (Université Paris Dauphine, Irisso), *Politique des frontières bureaucratiques. Le crédit de l'État et l'agence de la dette française*

Clément Fontan (Sciences Po Grenoble, Pacte), *Political Control in the new era of central banking*

Mailys Mangin (Université de Lille, Ceraps), *Crises nucléaires à l'Agence internationale de l'énergie atomique. Production et usages d'une expertise indépendante*

Yannis Papadopoulos (Université de Lausanne, Lagape), *How does knowledge circulate? Observing a meeting of the European regulatory networks in charge of the broadcasting sector*

**Discutante :** Cécile Robert (Sciences Po Lyon, Triangle)

### 14h-17h : Sociologie des 'indépendants'

Stéphanie Hennette-Vauchez (Univ. Paris Ouest Nanterre, Credof), *Impartialité et indépendance des juges : une question de genre ?*

Nicolas Fischer (Cesdip, Univ. Versailles Saint-Quentin), *Les professionnels de l'État de droit. Trajectoires et éthos professionnels des membres du Contrôleur général des lieux de privation des libertés*

Martino Maggetti (Université de Lausanne, Lagape), *Les réseaux européens de régulateurs indépendants comme nouvelle forme de l'État régulateur. Une exploration de leurs modalités d'action*

Paulin Ismard (Université Paris 1-Sorbonne, Anihma), *Figures d'indépendants dans la Grèce antique*

**Discutant :** Frédéric Lebaron (Univ. Paris Saclay, Ens Cachan)

### 17h30

Fin des travaux